

 ... Retrouvez toutes ces informations sur le site internet de la Commune...

HORAIRES DES SERVICES ADMINISTRATIFS DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h

☎ 02.35.05.92.25

📠 02.35.37.33.82

✉ mairie.de.yainville@orange.fr

Site : www.mairie-yainville.fr

Vœux du Maire

Chers Yainvillais,
Une nouvelle année commence. Je formule des vœux chaleureux pour vous et pour les vôtres. L'équipe municipale ainsi que les services sont et seront à votre écoute et à votre disposition. Je souhaite que le vivre ensemble apporte à chacun d'entre vous du bien-être. Belle année de santé et d'évènements à la mesure de vos souhaits.



Cérémonie des Vœux

ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Dimanche 23 avril
Dimanche 7 mai
en Mairie

ELECTIONS LEGISLATIVES

Dimanche 11 juin
Dimanche 18 juin
en Mairie

RAPPEL concernant les conteneurs à verre

Le verre en apport volontaire doit être impérativement déposé à l'intérieur du conteneur.

Les autres déchets sont à déposer en déchetterie sauf ceux qui vont dans les bacs noirs.



Travaux

La viabilisation du « lotissement Saint Philibert » a débuté au mois d'octobre.

Après les vacances de fin d'année, le chantier a redémarré par le rebouchage des tranchées et se poursuivra par l'implantation des mâts d'éclairage publics, la mise en service des réseaux, la réalisation des trottoirs, des places de stationnement et de la chaussée puis des espaces verts.

Cette opération s'achèvera d'ici la fin 2017



avec la vente des parcelles et la remise de la voirie et des réseaux à la Métropole.

Les marchés pour le réaménagement du « terrain de pétanque » sont maintenant signés avec un démarrage des travaux début février 2017.

PENDANT LA DUREE DES TRAVAUX

Le stationnement sera réduit sur le parking de la salle polyvalente accueillant la base de vie du chantier. L'arrêt du bus de la ligne 30 sera déplacé sur le parking de l'ancienne Poste, le stationnement de véhicules y sera, de ce fait, interdit.

Nous espérons ouvrir cet espace aux boulistes, aux enfants, aux familles, aux personnes âgées, aux randonneurs... avant l'été.



La sculpture « La Figura » installée devant la mairie a été inaugurée au mois de Septembre lors des journées du Patrimoine.

D'autres travaux ont été réalisés en 2016 :

- La réhabilitation de la salle contiguë à la bibliothèque,



- Les travaux dans l'ancienne poste pour l'association «Au souvenir de nos ancêtres ».



- L'allée centrale du cimetière a été goudronnée, la partie haute est prévue cette année.

- Des accès Personnes à Mobilité Réduite ont été réalisés dans le cadre de l'Ad'Ap (agenda d'accessibilité programmé) principalement dans les écoles.



- La Métropole a mis en place la nouvelle signalétique de **limitation de vitesse 30km/h dans le centre village**, impasse Corneille, rue Victor Hugo et a tracé les arrêts minutes devant les commerçants.

- Enfin la « voie verte » ressort des cartons avec la conversion par la Métropole du tronçon de voie ferrée entre Le Trait et Duclair en liaison douce destinée aux piétons et cyclistes. Horizon 2019.

ALLOCATIONS POUR VOYAGES SCOLAIRES OU D'ETUDES 2017

La Commune attribue pour l'année 2017 une **aide forfaitaire annuelle** de **100 €** par enfant, aux familles qui déposeront en Mairie une demande d'aide au financement d'un séjour organisé pour leur enfant à charge, lors de sa scolarité ou de ses études, **à l'exclusion des voyages organisés dans le cadre scolaire primaire (écoles maternelle et élémentaire) pour lesquels la commune de Yainville est déjà l'un des principaux financeurs.**

ECOLE MATERNELLE

Afin d'anticiper sur les prochaines rentrées scolaires, il est demandé aux parents des **enfants nés en 2014** qui souhaitent inscrire leur petit à l'école maternelle à la **rentrée 2017**, de se faire connaître à l'école ou à la Mairie. Vous en remerciant par avance.

PARC NATUREL DES BOUCLES DE LA SEINE NORMANDE

Commandes groupées de végétaux à **déposer avant le 17 février.**
www.pnr-seine-normande.com

Yainville s'illumine

Remise des Récompenses
Vendredi 27 janvier
 Foyer Municipal JL CLAUDET

ANCIENS COMBATTANTS

Galette
Samedi 28 janvier
 Foyer Municipal JL CLAUDET
 Commémoration d'Algérie
Dimanche 19 mars

Conservatoire du Val de Seine

Dimanche 2 avril, 15h30
 « A la découverte des musiques du monde »
 Classes de Cuivres
 Foyer Municipal JL CLAUDET

Club des Loisirs

Assemblée Générale
Dimanche 12 mars
 Foyer Municipal JL CLAUDET
 Repas à thème
Jedi 2 février
Jedi 27 avril

ANIMATIONS CITY

Réservées au retraités yainvillais et traitons

Déjeuner Spectacle
 « Les enfants terribles » Elbeuf
Dimanche 5 février, 12h
Inscriptions closes
Départ : 10h50 Parking Ancienne Poste

Thé Dansant déguisé
 animé par Paris Guinguette
Mercredi 1er mars, 14h
 Salle Guy de Maupassant Le Trait
 Transport possible sur inscription

Musée Historial Jeanne d'Arc
 et Goûter à Rouen
Mercredi 15 mars
Inscriptions du 6 au 10 février
Départ : 13h Parking Ancienne Poste

Holiday on Ice Zénith de Rouen
Mercredi 12 avril
Inscriptions closes
Départ : 16h10 Parking Ancienne Poste

Maison des Jeunes et d'Animation Culturelle

VACANCES DE FEVRIER

ACCUEIL CENTRE DE LOISIRS

Le Centre de Loisirs sera ouvert tous les jours de 8h30 à 17h30 à la Maison Bleue.

Activités et sorties diverses

Programme à venir



Inscriptions et règlements préalables auprès de la MJAC (☎ 02 35 37 20 41).

Carnaval

Samedi 18 mars
 Défilé : 15h Foyer Municipal JL CLAUDET
 Soirée Dansante

SEJOUR DE NEIGE

Du **samedi 18 au dimanche 26 février**, la MJAC organise son traditionnel séjour d'hiver à St Jean d'Arves en Savoie.

Ce séjour est réservé aux enfants de la classe de CM1 / CM2 et aux adhérents de la MJAC.

Au programme : Ski alpin, sortie raquettes, initiation à la conduite de chiens de traîneaux, visite de la fromagerie et bien sûr... luge, glissades, fabrication d'igloo et bon-hommes de neige.

Permanence Bagages : samedi 18 février de 14h à 16h en Mairie

Départ : samedi 18 février 20h30 à la Mairie.

Conseil Municipal du 26 septembre

MARCHES DE TRAVAUX DE REALISATION DES VOIES ET RESEAUX DU LOTISSEMENT SAINT PHILIBERT

Madame le Maire rappelle qu'un appel d'offres a été publié pour la réalisation des voies et réseaux du lotissement SAINT PHILIBERT.

Au total 32 offres ont été reçues pour les 4 lots composant cette opération : Lot 1 – Terrassement – Voirie – Assainissement, Lot 2 – Eau potable, Lot 3 – Réseaux divers, Lot 4 – Espaces verts

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL DE YAINVILLE, ATTRIBUE aux entreprises retenues, les marchés relatifs aux travaux de réalisation des voies et réseaux du lotissement SAINT PHILIBERT tels que détaillés ci-dessous :

Lot 1 : HAVE SOMACO Ets SOGEA NO TP sise à SOTTEVILLE LES ROUEN, 31, rue d'Eauplet CS 80128 pour un montant de **194 946,00 € HT**, soit **233 935,20 € TTC**.

Lot 2 : HAVE SOMACO Ets SOGEA NO TP sise à SOTTEVILLE LES ROUEN, 31, rue d'Eauplet CS 80128 pour un montant de **17 750,00 € HT** soit **21 300,00 € TTC**.

Lot 3 : HAVE SOMACO Ets SOGEA NO TP sise à SOTTEVILLE LES ROUEN, 31, rue d'Eauplet CS 80128 pour un montant de **5 355,00 € HT** soit **6 426,00 € TTC**.

Lot 4 : SAS ACTIVERT sise à BELBEUF, 4, rue des Ondelles pour un montant de **5 498,60€ HT** soit **6598,32 € TTC**.

Soit un total HT de 223 549,60 € et un total TTC de 268 259,52 €.

DEMANDE D'OBTENTION DU FONDS D'AIDE A L'AMENAGEMENT METROPOLE EN INVESTISSEMENT

Dans le cadre de la demande d'obtention auprès de la Métropole du Fonds d'Aide à l'Aménagement « Petites Communes » au titre du reliquat des années antérieures, Madame le Maire présente le montage financier pour les investissements suivants :

- Installation d'un City Stade : **40 773,83 €**
- Rénovation salle d'activités Ecole Élémentaire Jules Ferry : **27 467,40 €**
- Réalisation d'une sculpture pour parvis de la Mairie : **28 712,83 €**
- Réhabilitation locaux Ancienne Poste : 22 423,29 € - Réserve Parlementaire : - 2 300,00 € Reste à financer : **20 123,29 €**
- Réfection couverture logement communal : **6 510,40 €**
- Installation VMC – 3 logements communaux : **6 970,40 €**

Soit un total HT = **130 558,15 €**

FAA sollicité : **50 885,00 €**

Autofinancement communal : **79 673,15 €**

APRÈS EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DE YAINVILLE SOLLICITE une subvention auprès de la Métropole dans le cadre du Fonds d'Aide à l'Aménagement des petites communes de **50 885,00 €** au titre du reliquat des années antérieures.

DEMANDE DE RETRAIT DE LA METROPOLE ROUEN NORMANDIE DU SDE76 ET DEMANDE DE RETRAIT DE LA COMMUNE DE YAINVILLE DE CE SYNDICAT

CONSIDERANT : Que la Métropole, selon les termes de sa délibération, « souhaite exercer directement sa compétence d'autorité organisatrice de la distribution d'électricité sur la totalité de son territoire afin de pouvoir y mettre en place un schéma directeur des énergies » et demande son retrait du SDE76,

Qu'il implique le retrait de 41 communes du SDE76,

Que le SDE76 a émis un avis favorable au retrait de la Métropole,

Après avoir entendu cet exposé, après en avoir délibéré le Conseil Municipal de YAINVILLE,

ACCEPTE le retrait de la Métropole Rouen Normandie du SDE76,

Sous réserve du retrait effectif de la Métropole du SDE76, **DEMANDE** le retrait de la commune de YAINVILLE du SDE76 dans les conditions fixées à l'article 5211-19 du CGCT.

RACHAT PAR LOGEAL DU TERRAIN D'ASSIETTE DU LOGEMENT SITUE 9 RUE JULES FERRY

Dans le cadre de sa politique de maîtrise foncière, LOGEAL IMMOBILIERE a émis le souhait par courrier du 2 août 2016, de racheter le terrain d'assiette du logement restant situé 9 rue Jules Ferry, cadastré section AC n°592, d'une contenance de 177 m2.

APRÈS EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DE YAINVILLE, AUTORISE Madame le Maire à signer tous actes et pièces nécessaires à la cession de ladite parcelle à LOGEAL IMMOBILIERE, au prix de 5 660 € net vendeur, y compris tout modificatif audit bail emphytéotique, afin de permettre son rachat par le preneur.

MONTANT ALLOCATIONS SCOLAIRES 2016-2017

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de YAINVILLE,

DECIDE de porter le montant de la bourse communale pour frais d'études attribuée aux enfants de la Commune justifiant pour l'année scolaire 2016-2017 d'une inscription dans un établissement secondaire à : **143 €** par élève fréquentant le CES Charcot du Trait, dont 80 € au titre de la prise en charge d'une partie du montant de l'abonnement aux transports scolaires

135 € par élève âgé de moins de 16 ans à la date de la rentrée scolaire et fréquentant un établissement secondaire technique, spécialisé ou autre

PERSONNEL COMMUNAL – CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL DE YAINVILLE, DECIDE

- De créer un emploi permanent sur le grade d'Adjoint d'Animation Territoriale de 2^e classe, relevant de la catégorie hiérarchique C pour effectuer les missions d'animation dans le cadre de l'Aménagement des Rythmes Scolaires, à temps non complet à raison de **20,47/35ème, à compter du 1^{er} septembre 2016.**

- D'autoriser le recrutement sur un emploi permanent d'un agent contractuel pour une durée déterminée d'1 an, dans l'hypothèse où la vacance d'emploi ne serait pas pourvue par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire

PERSONNEL COMMUNAL – DELIBERATION AUTORISANT LE RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL SUR UN EMPLOI PERMANENT

APRÈS EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DE YAINVILLE, DECIDE d'autoriser le recrutement d'un agent contractuel sur l'emploi permanent sur le grade d'Adjoint d'Animation Territoriale de 2^e classe relevant de la catégorie hiérarchique C pour effectuer les missions d'animation dans le cadre de l'Aménagement du Temps Scolaire, à temps non complet à raison de 20,47/35^e pour une durée déterminée **d'un an.**

4-47 BUDGET PRINCIPAL COMMUNE 2016 – DECISION MODIFICATIVE n°1

Madame le Maire rappelle au Conseil que des décisions modificatives destinées à des inscriptions complémentaires et des virements de crédits sont indispensables au bon fonctionnement des services.

Madame le Maire propose d'adopter la décision modificative suivante au Budget Prititif 2016 approuvé le 7 avril 2016 :

| Article | Intitulé | Dépenses | Recettes |
|---------|------------------------------------|--------------|--------------|
| | Fonctionnement | | |
| 022 | Dépenses imprévues | -6 300 | |
| 63512 | Taxes foncières | 300 | |
| 6535 | Formation élus | 500 | |
| 6714 | Bourses et Prix | | 5 500 |
| | TOTAL | 0 | 0 |
| | Investissement | | |
| 2031 | Frais d'études | | 5 760 |
| 20422 | Subventions éqipt-Bât. et install. | 4 700 | |
| 020 | Dépenses imprévues | 1 060 | |
| | TOTAL | 5 760 | 5 760 |

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de YAINVILLE,

- **APPROUVE** la décision modificative comme indiquée dans le tableau susmentionné.

Yainville en images ...



Commémoration du 11 nov.



Arbre de la Laïcité



Semaine Bleue



La figura

Repas d'accueil
du Club de Loisirs et Harengs grillés



Salon des Arts



Téléthon



Arbre de Noël Communal

